

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

ELECTIONS LEGISLATIVES
du 18 Novembre 1962

2e CIRCONSCRIPTION — ANGERS SUD-EST

Mouvement Républicain Populaire

Auguste CHUPIN

CHERS ELECTRICES ET ELECTEURS !

Vous allez élire, le 18 Novembre, votre Député pour cinq ans.

Ces années seront décisives.

La Génération d'après-guerre, la plus nombreuse en France depuis cent ans, va arriver à l'âge d'homme et aux Responsabilités.

Elle va entrer dans la vie active, avec toute sa force et ses espérances ; son accession aux responsabilités va coïncider avec une transformation profonde du monde due aux techniques nouvelles.

La Cité de demain sera à l'image de celle que nous préparons aujourd'hui et façonnerons ensemble. Si nous devons la bâtir pour l'Homme de la deuxième moitié du XXe siècle, **nous ne pouvons,** à côté des structures humaines, **méconnaître et oublier les principes de notre civilisation chrétienne qui conditionnent la vie des hommes, le respect et la promotion de la Personne Humaine, la sauvegarde des libertés individuelles et des droits des familles.**

C'est dans cet esprit, guidé par ces principes, qu'avec mon ami René TROTTIER, je me présente à vos libres suffrages.

René TROTTIER, vous le connaissez : Exploitant Agricole, Adjoint au Maire de Montjean, Administrateur d'Organismes Professionnels Agricoles, il jouit de l'estime de tous et ses compétences et son dynamisme n'ont d'égal que son dévouement.

Liés par le même Idéal, attachés aux mêmes conceptions, animés de la même volonté de servir, au contact des problèmes et des besoins de Toutes et de Tous, nous entendons former le premier élément d'une équipe que nous voulons élargir aux représentants des diverses organisations sociales, familiales et économiques, afin que le travail de votre Député soit le résultat de la **collaboration de Tous.**

⁂

Ce travail aura trois objectifs :

I. — Une Démocratie Moderne.

II. — L'Expansion Economique pour permettre le Progrès Social et Familial.

III. — L'Unité de l'Europe pour assurer la Paix, la Sécurité et le Progrès.

I. — UNE DEMOCRATIE MODERNE exige :

un Gouvernement stable — un Parlement efficace — des Citoyens Responsables

Avec le Peuple Français, le M.R.P. a approuvé la Constitution de 1958, proposée par le Chef de l'Etat — il a soutenu l'action du **Général de Gaulle** pour mettre fin à la guerre d'Algérie — A l'égard des Gouvernements de la Ve République, il n'a pratiqué **ni le soutien inconditionnel, ni l'opposition systématique.**

Pour l'avenir, le gouvernement d'une nation moderne doit être fort, à l'abri de l'instabilité. Mais le pouvoir ne doit pas être isolé et confié aux technocrates. Sans équilibre des Pouvoirs et sans l'appui de la Nation, il n'y a ni autorité, ni démocratie véritable.

C'est pourquoi nous demandons que le Parlement exerce la plénitude de ses droits législatifs et de contrôle ; que les grandes forces de demain — les Syndicats et la Jeunesse — soient associées à une politique nationale ; que le pouvoir politique et la responsabilité économique soient solidement liés.

Alors seulement le vide politique qui menace la France sera comblé.

⁂

II. — L'EXPANSION ECONOMIQUE doit se faire au bénéfice de tous les Français : Familles, Salariés, Agriculteurs, Classes Moyennes, Retraités, Jeunes...

Le redressement financier, la stabilité monétaire, n'ont été obtenus, depuis quatre ans, qu'aux dépens du niveau de vie de plusieurs catégories de Français : les vieux, les familles, les agriculteurs. **La justice sociale n'a pas été respectée. Les progrès de la productivité n'ont pas bénéficié à tous les travailleurs.** Partisan résolu de l'expansion économique, le M.R.P. demande qu'elle profite à tous.

L'aménagement du territoire est la clef de tout l'avenir économique et social français.

Le déséquilibre entre Paris et la Province, entre les régions françaises n'a pas diminué depuis quatre ans, au contraire. Cette évolution, si elle n'est pas combattue, risque de déclencher, demain, des troubles sociaux redoutables.

D'autre part, les Grandes Villes, seules, jusqu'à maintenant, ont bénéficié de la décentralisation industrielle. IL FAUT MAINTENANT, DE TOUTE URGENCE, QUE LES COMMUNES RURALES BENEFICIENT DES AVANTAGES RESERVES JUSQU'ICI AUX « METROPOLES » et qu'elles puissent maintenir leurs activités — que des emplois nouveaux soient créés pour absorber une main-d'œuvre de plus en plus excédentaire — que nos communes rurales demeurent accueillantes, grâce à un meilleur équipement, à l'amélioration de l'habitat, à l'extension rapide des adductions d'eau et du téléphone automatique rural — que nos fils et nos filles trouvent demain encore plaisir à y vivre.

Mon action au Conseil Général m'a valu la confiance de mes amis qui m'ont désigné comme Membre de la Commission d' « Expansion Economique des Cantons Ruraux ».

Avec votre appui, je consacrerai à cette œuvre le maximum d'efforts.

C'est dans ces perspectives de l'Expansion Economique qu'il faut :

POUR LES AGRICULTEURS :

— Permettre l'expansion économique par l'augmentation de la production.

— Pratiquer une politique des débouchés et organiser les marchés sur le Plan National, Européen, International.

— Transformer les structures foncières pour permettre au Progrès de servir les Valeurs Humaines :

- Stabilité de l'exploitant fermier ;
- Statut de la propriété d'Exploitation.

— Rétablir l'indexation des produits agricoles.

— Etablir la parité avec les autres régimes sociaux pour les enfants, les vieillards, les familles.

— Développer au maximum la Formation et l'Orientation professionnelle des Jeunes.

— Etablir une politique agricole régionale dans le cadre des programmes d'action régionale et de l'aménagement du territoire.

POUR LES TRAVAILLEURS SALARIES ET LES FAMILLES :

— Suppression définitive des zones de salaires.

— Relèvement du S.M.I.G. et des Prestations Familiales en fonction du coût de la vie et du Revenu National.

— Défense des libertés syndicales.

— Accélérer la construction en accordant des prêts suffisants aux Organismes constructeurs qui ne poursuivent aucun but lucratif, et établir des programmes plus importants pour nos communes rurales.

POUR LES PERSONNES AGÉES :

— Augmentation des ressources actuellement perçues et en particulier pour les ouvriers retraités, par un meilleur calcul du montant de la retraite, et l'octroi de celle-ci à 60 ans dans les professions pénibles.

— Des prestations conformes à leurs besoins. C'est là un devoir de solidarité de toute la Nation.

POUR LES CLASSES MOYENNES :

— Accorder des taux réduits et à long terme au bénéfice des petites entreprises industrielles, commerciales et artisanales.

— Défendre la propriété commerciale et son maintien en rejetant les conclusions contenues dans le rapport **Rueff Armand.**

— Réformer la fiscalité afin d'assurer l'égalité du produit devant l'impôt, et permettre aux entreprises le financement de leurs investissements.

— Statut plus précis des Coopératives d'Entreprise et d'Administration et défense du Commerce indépendant.

POUR LES JEUNES :

— Rendre l'Enseignement accessible à tous les niveaux et à tous les enfants.

— Sauvegarder la liberté d'enseignement.

— Assurer l'avenir des Jeunes par une formation professionnelle adaptée.

— Prévoir un équipement scolaire accru en fonction des besoins immenses de l'heure.

— Permettre un meilleur équipement sportif de nos communes, la création de Centres culturels et de Maisons de Jeunes.

III. — L'EUROPE UNIE — seule — permettra d'assurer :

Notre développement — Notre sécurité.

L'Europe est en danger. Le moment est venu de savoir si l'Europe va être enfin pourvue d'une autorité politique seule capable de prendre les décisions devenues indispensables pour poursuivre et accélérer son unité économique elle-même.

En effet, **seul un véritable gouvernement européen** pourra définir et appliquer une politique européenne commune afin que l'Agriculture française garde le bénéfice des accords de Bruxelles et améliore ses débouchés — que soit accélérée l'harmonisation des salaires et celle des charges, afin que notre industrie et notre commerce ne soient pas défavorisés — Que soient réalisées une coordination de l'énergie et une harmonisation des investissements qui évitent le gaspillage.

Mais, par delà son progrès économique, l'Europe doit assurer sa sécurité. Or, celle-ci ne peut être garantie que dans le cadre d'une défense européenne commune. **C'est pourquoi le M.R.P. s'est déclaré hostile au principe et à la réalisation d'une force de frappe atomique strictement nationale.** La menace que le communisme fait peser sur l'Europe est une menace commune. La riposte doit l'être aussi.

Une **Europe unie** sera respectée par ses adversaires et traitée en égale par ses alliés.

Une **Europe unie** permettra d'établir des liens durables avec les Pays Africains sur le plan économique et culturel.

ELECTRICES ET ELECTEURS !

La solution de tous ces problèmes est entre vos mains.

De vous dépend :

— l'Orientation de la Politique Française,

— la mise en place d'une Economie conforme à vos besoins dans le cadre de l'Europe et du Monde,

— le développement économique et social des Villes et des Communes de notre circonscription.

Vous savez dans quel esprit nous entendons travailler, quels sont les principes qui dictent notre action et l'Idéal qui nous anime.

Vous choisirez donc le 18 Novembre, en toute liberté.

Sachez seulement que nous serons toujours fidèles à nos engagements.

A la Démocratie,

Aux Institutions de notre Pays,

et que notre seule préoccupation sera de toujours être au service de Toutes et de Tous.

« REMPLAÇANT EVENTUEL » :

René TROTTIER

Exploitant Agricole
Adjoint au Maire de Montjean
Président des Anciens Elèves du CERCA
Administrateur de la Fédération Nationale
des Producteurs de Chanvre
Président de Syndicat Agricole

VU LE CANDIDAT :

Auguste CHUPIN

Pharmacien
Président de la Société d'Equipement
de Maine-et-Loire
Administrateur du Centre Paritaire
du Logement (C.P.L.)
Président de l'Intrépide d'Angers
Chevalier du Mérite Agricole
Conseiller Municipal d'Angers
Conseiller Général de Maine-et-Loire

Imp. PRAIZELIN, 58, rue Jean-Bodin, Angers